

# Les incohérences du stage

Quatre ans d'études universitaires sanctionnés par l'obtention d'une maîtrise ouvre la porte au concours d'entrée au stage de formation de professeur. Jusque là, rien de criticable si ce n'est la règle du jeu en elle-même : le concours. Mais on l'accepte ou on la refuse. Le problème n'est pas là. Au fur et à mesure que se déclinent les années de stage - il y en a trois en tout - l'aspirant au professorat va de surprises en surprises. Bonnes et plutôt moins bonnes, il faut bien le dire.

Jeter la pierre sur cette formation peut paraître simple et de "mauvais goût". Cependant, force est de constater que le système présente quelques incohérences difficilement supportables une fois dans la place.

La simple énumération des critiques suffiront à faire comprendre la situation dans laquelle se trouve l'apprenti professeur. Apprenti d'ailleurs n'est pas le terme à employer car il présuppose un élève sans connaissances sur la matière - la méthodologie de l'enseignement - qu'on lui enseigne. Oui mais voilà, une bonne partie de ces aspirants professeurs a passé une, voir plusieurs années à enseigner tout à fait normalement à des élèves, comme bon leur semblait.

Robert Soisson



Arrivé au stage, il est supposé tout oublier de son expérience professorale. Rendons au ministre ce qui lui appartient, depuis la dernière rentrée scolaire, les professeurs stagiaires n'auront jamais été chargés de cours. Tant pis pour les titulaires et même les stagiaires qui croulent sous les heures supplémentaires.

Son expérience sous le bras, le stagiaire nouvellement admis arrive donc en première année. Elle est consacrée à la méthodologie générale (psychologie, sociologie, technologies nouvelles, législation, médecine scolaire) et à la méthodologie spéciale consacrée à toutes les disciplines enseignées dans le secondaire (mathématiques, français, géographie ou encore biologie). Un programme tout ce qu'il y a de plus logique. Sauf que les méthodes d'enseignement employées par la plupart des formateurs sont exactement le contraire de ce qu'on demande aux stagiaires en tenant leurs cours devant leurs élèves. Comprenez qui pourra! Mais on imagine assez facilement le désarroi dans lequel se trouvent les stagiaires face à cette situation pour le moins ambiguë. Concrètement, les stagiaires assistent à des cours magistraux sans interactivité. Le matériel didactique est dépassé alors qu'il est bien recommandé d'utiliser celui qui est à la pointe de la technologie. Les données informatiques sont souvent trop vieilles et sur un support, un programme d'Etat, beaucoup trop spécifique, qui ne sera plus jamais réutilisé. A ces problèmes s'ajoute celui des relations humaines, qui ressemble plus à une forme d'infantilisation du stagiaire. Peut-être est-ce une manière de lui rappeler la position que ses élèves occuperont? Mais il s'agit d'humour à prendre à un degré bien éloigné de la réalité!

Cette épreuve passée, la seconde année ouvre sa porte aux stagiaires. Beaucoup plus intégré dans le milieu professoral dans le sens où il est directement jugé et corrigé sur la base de leçons pratiques, le stagiaire est appelé à préparer une thèse. pour se faire, il a droit à une décharge de 5 heures. Au lieu des 22 heures de cours hebdomadaires (sans tenir compte des coefficients applicables à chaque classe), il en tient 17. En théorie tout au moins. Quel stagiaire n'a pas d'heures supplémentaires à faire? Un réel problème que ces heures supplémentaires. Mener de front une charge de travail normale, une formation et bien souvent une

vie de famille n'est pas des plus faciles, loin de là. Les stagiaires ne sont pas tous frais émoulus de l'université. Certains se sont lancés dans une autre carrière avant de changer d'avis. D'autres n'ont pas réussi le

concours, quand il y en a un, à leur première tentative. Bref, autant d'occasion de fonder une famille qu'ils payent durement le temps du stage.